

Rapport n°34

Crèscita di u volumu urariu d'impieghi d'agiunti amministrativi d'animazione inde u quattru di l'uganizazione di l'accolte culetive di i minori

Augmentation de volume horaire d'emplois d'adjoints
d'animation dans le cadre de l'organisation des
accueils collectifs des mineurs

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Au vu de la création des nouveaux Accueils Collectifs des Mineurs (ACM) et des nécessités dans le cadre des besoins du périscolaire et extrascolaire, il est opportun d'augmenter le volume horaire de 7 postes d'adjoints d'animation de la manière suivante :

Poste occupé	Service	Nombre d'heures actuelles	Nombre d'heures proposées
Adjoint technique	ACM	25 h	27 h
Adjoint animation	ACM	13 h	22 h
Adjoint animation	ACM	18 h	20 h
Adjoint animation	ACM	21 h	29 h
Adjoint animation	ACM	21h	TC
Adjoint animation	ACM	7h	11h
Adjoint animation	ACM	25h	27h

Le cst en date du 7 juillet 2025 a émis un avis favorable.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les augmentations de volume horaire susvisées.
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

SYNTHESE

Per risponde à i bisogni di l'ACM appena creati, u volumu urariu di 7 agenti d'animazione sarà cresciutu, arrimbatu annantu à l'effettivi è u pianu di l'accuglianze. Sta decisione hà ricevutu l'avisu favurevule di u Cumitatu Suciale Territoriale.